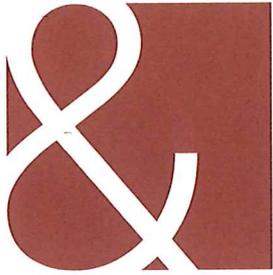


ASSOCIATION LES JARDINS D'AKAZOUL
7, rue Laroque
33 560 SAINTE-EULALIE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sur les comptes annuels de l'exercice
clos le 31 décembre 2023



Gaëlle Marque
Commissaire aux Comptes



ASSOCIATION LES JARDINS D'AKAZOUL
7, rue Laroque
33 560 SAINTE-EULALIE

A l'assemblée générale de l'association LES JARDINS D'AKAZOUL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES JARDINS D'AKAZOUL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

4

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le correct rattachement des subventions d'exploitation à l'exercice audité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

4

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BORDEAUX,
Le 14 mars 2024,

GAËLLE MARQUE
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Gaëlle Marque'.

LES JARDINS D'AKAZOUL
BILAN du 01-01-2023 au 31-12-2023

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes

ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022	Variation en %
	Brut	Amortissements Provisions	Montant Net	Net	
205 Concessions, brevets, licences et valeurs s	2 412,33	2 412,33	-	-	0,00%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 412,33	2 412,33	0,00	0,00	0,00%
211 Terrains	-	-	-	-	0,00%
212 Agencements, aménagements des terrain	-	-	-	-	0,00%
213 Constructions sur sol propre	-	-	-	-	0,00%
214 Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	0,00%
215 Installations techniques, matériels et outill	7 105,43	6 818,80	286,63	571,66	-49,86%
218 Autres immobilisations corporelles	63 130,31	59 288,29	3 842,02	6 907,71	-44,38%
238 Avances et acomptes sur immobilisations	-	-	-	-	0,00%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	70 235,74	66 107,09	4 128,65	7 479,37	-44,80%
271 Autres titres immobilisés	-	-	-	-	0,00%
275 Dépôts et cautionnements versés	-	-	-	-	0,00%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (1)	72 648,07	68 519,42	4 128,65	7 479,37	-44,80%
30 Stock et en cours	-	-	-	-	0,00%
STOCKS ET EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
409 Fournisseurs débiteurs	1 578,00	-	1 578,00	2 448,50	-35,55%
411 Financeurs et Usagers	72 665,08	-	72 665,08	96 642,72	-24,81%
42 Personnel et comptes rattachés	600,00	-	600,00	-	100,00%
43 Sécurité sociale et autres organisme soci	-	-	-	-	0,00%
44 Etat et autres collectivités publiques	-	-	-	-	0,00%
46 Débiteurs divers	8 394,00	-	8 394,00	3 603,69	132,93%
CREANCES	83 237,08	0,00	83 237,08	102 694,91	-18,95%
506 Sicav et F.C.P	-	-	-	-	0,00%
512 Banques	96 119,56	-	96 119,56	112 355,37	-14,45%
518 Intérêts courus	9,51	-	9,51	13,05	-27,13%
53 Caisses	851,66	-	851,66	1 113,33	-23,50%
COMPTES DE TRESORERIE	96 980,73	0,00	96 980,73	113 481,75	-14,54%
486 Charges constatées d'avance	254,09	-	254,09	211,79	19,97%
COMPTES DE REGULARISATION	254,09	0,00	254,09	211,79	19,97%
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (2)	180 471,90	0,00	180 471,90	216 388,45	-16,60%
481 Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	0,00%
CHARGES / PLUSIEURS EXCERCICES (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
TOTAL DE L'ACTIF(1+2+3)	253 119,97	68 519,42	184 600,55	223 867,82	-17,54%

LES JARDINS D'AKAZOUL
BILAN DU 01-01-2023 AU 31-12-2023

Certifié régulier et sincère
 Le Commissaire aux comptes

PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation en %
102 Fonds associatifs	74 943,44	74 943,44	0,00%
103 Fonds propres avec droit de reprise	-	-	0,00%
106 Réserves	32 791,79	60 632,05	-45,92%
11 Report à nouveau	-	-	0,00%
12 Résultat comptable de l'exercice	9 885,62	- 27 840,26	-135,51%
13 Subventions d'investissement	-	752,22	-100,00%
14 Provisions réglementées	-	-	0,00%
TOTAL FONDS PROPRES (1)	117 620,85	108 487,45	8,42%
151 Provisions pour risques	26 298,22	25 716,95	2,26%
157 Provisions pour charges	-	-	0,00%
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (2)	26 298,22	25 716,95	2,26%
19 Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	-	-	0,00%
TOTAL FONDS DEDIES (3)	0,00	0,00	0,00%
167 Emprunts et dettes financières diverses	1,15	1 541,83	-99,93%
DETTE FINANCIERES	1,15	1 541,83	-99,93%
419 Avances et acomptes reçus		-	0,00%
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES CREDITEURS	0,00	0,00	0,00%
401 Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 960,34	55 090,15	-92,81%
404 Dettes fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés	-	-	0,00%
42 Personnel et comptes rattachés	2 354,20	2 676,60	-12,05%
43 Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 140,01	15 136,04	0,03%
44 Etat et autres collectivités publiques	100,00	97,00	3,09%
45 Conféd.fed.assoc.affil, et sociétaires	-	-	0,00%
46 Crédoeurs divers	5 851,63	3 168,55	84,68%
47 Comptes transitoires ou d'attente	-	-	0,00%
DETTE D'EXPLOITATION	27 406,18	76 168,34	-64,02%
487 Produits constatés d'avance	13 274,15	11 953,25	11,05%
COMPTES DE REGULARISATION	13 274,15	11 953,25	11,05%
TOTAL DES DETTES (4)	40 681,48	89 663,42	-54,63%
Ecart de conversion passif	-	-	0,00%
TOTAL ECART DE CONVERSION PASSIF (5)	0,00	0,00	0,00%
TOTAL DU PASSIF (1+2+3+4+5)	184 600,55	223 867,82	-17,54%

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation en %
706102 Cotisations	858,00	688,00	24,71%
706103 Participations	12 919,71	11 528,84	12,06%
70611 Participations des usagers (bons caf)	-	-	0,00%
706232 P.S. reçues des ALSH Périscolaire et Extrascolaire	8 515,09	7 771,55	9,57%
706233 P.S. reçues des CLAS	19 350,88	16 564,63	16,82%
706234 P.S. reçues des CS Animation Globale	73 694,00	70 785,00	4,11%
706235 P.S. reçues des CS Collective Famille	24 655,20	23 682,00	4,11%
706423 MSA prestations de services	141,15	123,57	14,23%
7083 Locations diverses	150,00	-	100,00%
7084 Mise à disposition du personnel facturé	-	1 092,00	-100,00%
70888 Produits des heures de délégation de l'UES	6 209,33	11 313,93	-45,12%
7088 Produits divers	1 718,24	2 329,51	-26,24%
TOTAL DES PRODUITS FINIS-PRESTATIONS DE SERVICE (I)	148 211,60	145 879,03	1,60%
TOTAL PRODUCTION IMMOBILISEE (II)	0,00	0,00	0,00%
74113 CGET emploi aidé	2 749,96	14 833,36	-81,46%
TOTAL SUBVENTIONS ASP (1)	2 749,96	14 833,36	-81,46%
TOTAL SUBVENTIONS EUROPE (2)	0,00	0,00	0,00%
74133 DRFIP	3 000,00	2 000,00	50,00%
74142 Fonction parentale / REAAP	7 500,00	8 000,00	-6,25%
7417 F.O.N.J.EP	7 107,00	7 107,00	0,00%
7414 FIPD	-	3 500,00	-100,00%
TOTAL SUBVENTIONS ETAT (3)	17 607,00	20 607,00	-14,56%
742 Autres subventions de fonctionnement Région	1 000,00	-	100,00%
TOTAL SUBVENTIONS REGION (4)	1 000,00	0,00	0,00%
74311 Subventions conventionnelles de fonctionnement	21 000,00	21 000,00	0,00%
74341 Prévention précoce	38 000,00	38 000,00	0,00%
7433 AILDS	5 500,00	9 000,00	-38,89%
7436 Département accompagnement scolarité	2 000,00	2 000,00	0,00%
7435 Jeunesse	2 000,00	2 000,00	0,00%
7437 Département culturel	3 000,00	3 000,00	0,00%
74381 Conférence des financeurs	8 500,00	-	100,00%
743 Autres subventions de fonctionnement département	5 460,00	4 646,00	17,52%
TOTAL SUBVENTIONS DEPARTEMENT (5)	85 460,00	79 646,00	7,30%
74411 Subventions conventionnelles de fonctionnement	48 943,00	59 500,00	-17,74%
74418 Contrat enfants / jeunes	30 000,00	28 000,00	7,14%
74421 Communauté de commune St Loubes	53 700,00	50 000,00	7,40%
TOTAL SUBVENTIONS COMMUNES (6)	132 643,00	137 500,00	-3,53%
74513 C.A.F Programme vacances territoire (PVT) et shéma jeunesse	11 200,00	10 000,00	12,00%
7451 C.A.F Subvention de fonctionnement	40 000,00	26 000,00	53,85%
74521 C.A.F. Subv Fond public et territoire	6 000,00	6 000,00	0,00%
74514 CAF point numérique	-	2 500,00	-100,00%
TOTAL SUBVENTIONS ORGANISMES SOCIAUX (7)	57 200,00	44 500,00	28,54%
748 Autres subventions de fonctionnement	1 060,00	2 000,00	-47,00%
TOTAL SUBVENTIONS AUTRES (8)	1 060,00	2 000,00	-47,00%
TOTAL DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (1 à 8) (III)	297 719,96	299 086,36	-0,46%
754 Dons	16,93	-	100,00%
756 Adhésions	1 371,00	976,00	40,47%
75 Autres produits de gestion courante	29,02	5,06	0,00%
TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (IV)	1 416,95	981,06	44,43%

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation en %
7815 Reprises sur provisions pour risques et charges	25 716,95	22 922,20	12,19%
TOTAL REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (V)	25 716,95	22 922,20	12,19%
791 Transfert des charges d'exploitation	7 328,45	1 280,64	472,25%
TOTAL TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION (VI)	7 328,45	1 280,64	472,25%
(I) TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I+II+III+IV+V+VI)	480 393,91	470 149,29	2,18%
60611 EDF	2 393,62	1 367,86	74,99%
60612 Gaz	5 593,85	5 082,50	10,06%
60613 Carburants	1 351,32	1 327,70	1,78%
60614 Combustibles	13,00	-	100,00%
606142 Recharge gaz	-	27,43	-100,00%
60617 Eau	69,58	66,45	4,71%
60631 Produits d'entretien	1 582,35	1 347,99	17,39%
60632 Petits équipements	1 251,92	485,58	157,82%
60641 Fournitures de bureau	719,78	826,63	-12,93%
60643 Fournitures informatiques	37,97	377,82	-89,95%
60683 Alimentation	8 709,10	8 622,02	1,01%
60684 Produits pharmaceutiques	87,82	92,34	-4,89%
60686 Fournitures d'activités	3 818,72	4 607,33	-17,12%
60688 Fournitures diverses	41,13	76,68	-46,36%
TOTAL DES ACHATS (I)	25 670,16	24 308,33	5,60%
61355 Location matériel et outillage	389,00	1 191,99	-67,37%
61358 Location matériel	-	-	0,00%
613582 Location matériel de transport	215,00	410,48	-47,62%
6135831 Location matériel de bureau	2 307,84	2 307,84	0,00%
615231 Entretien et réparation des constructions	733,46	1 019,52	-28,06%
615582 Entretien et réparation du matériel de transport	245,40	362,13	-32,23%
615620 Maintenance des constructions	14 272,34	13 498,30	5,73%
61563 Maintenance informatique	587,10	574,56	2,18%
61565 Maintenance IGAA	696,82	663,83	4,97%
61568 Maintenance autres immobilisations corporelles	1 429,10	1 599,25	-10,64%
61610 Assurances multirisques	1 824,84	1 729,29	5,53%
6162 Assurances obligatoires	-	-	0,00%
61682 Assurances automobiles	1 372,24	1 389,85	-1,27%
61688 Assurances autres	38,56	114,96	-66,46%
61810 Documentation générale	318,55	21,95	1351,25%
TOTAL DES SERVICES EXTERIEURS (II)	24 430,25	24 883,95	-1,82%

COMpte GENERAL DE RESULTAT au 31 décembre 2023

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation en %
6214 Personnels détachés C.A.F	-	26 000,00	-100,00%
6226 Honoraires	3 120,00	3 000,00	4,00%
6227 Frais d'acte et de contentieux	-	-	0,00%
6228 Divers dont cachets	30 963,44	31 158,95	-0,63%
6236 Catalogues et imprimés	2 975,00	2 516,42	18,22%
6238 Divers, dons, pourboires...	151,95	-	100,00%
6248 Transports divers	2 563,15	5 503,20	-53,42%
6251 Voyages et déplacements	6 625,38	5 482,71	20,84%
62511 Frais de déplacements liés à des actions de formation	846,00	691,40	22,36%
625112 Repas du personnel	659,80	-	0,00%
6257 Réceptions	1 274,55	496,81	156,55%
6261 Affranchissements	245,71	231,78	6,01%
6263 Téléphone	3 246,15	3 291,78	-1,39%
6278 Autres frais de banque	630,07	484,93	29,93%
6281 Cotisations	3 909,43	3 391,70	15,26%
62822 Façon	-	-	0,00%
62823 Frais de gardiennage	590,40	576,00	2,50%
62828 Autres services rendus par tiers	27 838,73	20 584,33	35,24%
628282 Autres services rendus transports	4 193,15	4 022,31	4,25%
6286 Frais de formation des salariés	-	-	0,00%
62868 Autres frais de formation	4 763,47	2 131,38	123,49%
6287 Contribution financière Atelier Fédéral et ALGA	8 658,00	12 833,10	-32,53%
62888 Contribution heures de délégation UES	3 148,60	4 844,78	-35,01%
TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES (III)	106 402,98	127 241,58	-16,38%
63332 Uniformation	4 598,20	3 307,49	39,02%
TOTAL IMPOTS-TAXES-VERSEMENTS ASSIMILES (IV)	4 598,20	3 307,49	39,02%
64111 Rémunérations brutes	171 943,15	180 075,41	-4,52%
64112 Maintien maladie	10 518,49	8 152,77	29,02%
64116 Salaire bruts guso	963,31	1 057,42	-8,90%
64117 Maintien formation DIF (DADS U)	-	-	0,00%
64121 Indemnités congés payés	26 215,54	28 683,52	-8,60%
64128 Dettes provisionnées sur CP	- 833,86	2 046,05	-140,75%
6414 Indemnités fin de stage	283,50	413,17	-31,38%
645 Cotisations URSSAF	34 467,67	32 495,24	6,07%
6453 Cotisations autres organismes sociaux	11 366,18	10 846,92	4,79%
6454 Cotisations pôle emploi	8 764,47	9 110,25	-3,80%
645 Cotisations autres organismes	- 43,48	1 370,32	-103,17%
6472 Cotisations comité d'entreprise	1 359,48	2 819,83	-51,79%
6475 Cotisations AHI	835,20	799,92	4,41%
6478 Cotisations Mutuelle	9 528,02	5 534,45	72,16%
TOTAL REMUNERATION DE PERSONNEL (V)	275 367,67	283 405,27	-2,84%
6516 Droits d'auteur et de reproduction	1 805,67	2 188,95	-17,51%
658 Charges diverses de gestion courante	2,39	202,31	-98,82%
TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (VI)	1 808,06	2 391,26	-24,39%
68112 Dotation aux amortissements et aux provisions de l'exercice	3 350,72	6 972,38	-51,94%
6815 Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	26 298,22	25 716,95	2,26%
TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (VII)	29 648,94	32 689,33	-9,30%
(II) TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (I+II+III+IV+V+VI+VII)	467 926,26	498 227,21	-6,08%
(I) RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	12 467,65	-28 077,92	-144,40%

COMPTE GENERAL DE RESULTAT au 31 décembre 2023

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation en %
76 Produits financiers (sauf 764)	1 299,84	813,47	59,79%
(I) TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 299,84	813,47	59,79%
661 Charges d'intérêts	8,24	34,37	-76,03%
(II) TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	8,24	34,37	-76,03%
(2) RESULTAT FINANCIER (I - II)	1 291,60	779,10	65,78%
(3) RESULTAT COURANT (1 + 2)	13 759,25	-27 298,82	-150,40%
772 Produits sur exercices antérieurs	2 364,78	1 624,67	45,55%
775 Produits sur cessions d'éléments d'actifs	-	-	0,00%
777 Quote-part des subventions d'invest.virée au résultat	752,22	1 624,60	-53,70%
(I) TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 117,00	3 249,27	-4,07%
6718 Autres charges exceptionnelles de gestion	1 102,63	100,00	1002,63%
672 Charges sur exercices antérieurs	5 888,00	3 690,71	59,54%
(II) TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 990,63	3 790,71	84,41%
(4) RESULTAT EXCEPTIONNEL (I - II)	-3 873,63	-541,44	615,43%
TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	484 810,75	474 212,03	2,24%
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	474 925,13	502 052,29	-5,40%
RESULTAT NET (3 + 4)	9 885,62	-27 840,26	-135,51%
CONTRIBUTION VOLONTAIRE PAR NATURE			
86111 Personnel mis à disposition CAF	65 000,00	39 000,00	66,67%
86112 Personnel mis à disposition Ville	-	-	0,00%
86113 Mise à disposition des locaux et charges afférentes	16 000,00	16 000,00	0,00%
86400 Personnel bénévole	36 444,08	32 309,97	12,80%
TOTAL CHARGES	117 444,08	87 309,97	34,51%
87000 Contribution bénévolat	36 444,08	32 309,97	12,80%
87111 Prestation en nature personnel M.A.D CAF	65 000,00	39 000,00	66,67%
87112 Prestation en nature personnel M.A.D Ville	-	-	0,00%
87113 Prestation en nature M.A.D locaux et charges afférentes	16 000,00	16 000,00	0,00%
TOTAL PRODUIT	117 444,08	87 309,97	34,51%

LES JARDINS D'AKAZOUL

7 rue Laroque 33560 SAINTE EULALIE

N° SIRET 490.111.192.00012 - Code APE 9499Z

ANNEXE

EXERCICE 2023

LES JARDINS D'AKAZOUL

7 rue Laroque 33560 SAINTE EULALIE

N° SIRET 490.111.192.00012 - Code APE 9499Z

SOMMAIRE DE L'ANNEXE 2023

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

II - ELEMENTS PARTICULIERS

III - NOTES SUR LE BILAN ET DETAIL DES COMPTES

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

LES JARDINS D'AKAZOUL

7 rue Laroque 33560 SAINTE EULALIE

N° SIRET 490.111.192.00012 - Code APE 9499Z

PREAMBULE

Le total du bilan de l'exercice clos le 31/12/2023, avant affectation du résultat, est de 184 600,55 Euros.

Le résultat de l'exercice est un excédent de : 9 885,62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les informations communiquées ci-après font parties intégrantes des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 05/03/2024

Objet social

L'association a pour objet :

- de participer à l'animation de la vie locale en diffusant des spectacles vivants et en organisant toute autre forme de coopération avec les acteurs locaux.
- d'assurer la promotion et l'insertion sociale des personnes, notamment des plus démunies,
- de contribuer à leur formation citoyenne, culturelle et familiale, en veillant au respect des principes d'action qui ont fondé les mouvements d'éducation populaire (principe de laïcité, de construction collective) et à ceux qui balisent le projet des Centres Sociaux et Culturels (le respect de la dignité humaine, le principe de solidarité, l'expérience démocratique).

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement CRC 2009-10, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autre dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Méthode de comptabilisation des immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation des ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Méthode de comptabilisation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Méthode de comptabilisation de la provision de l'engagement de retraite

La provision de l'engagement de retraite a été calculée de la façon suivante :

Le calcul de cette indemnité de fin de carrière est conforme à la convention collective des acteurs du lien

La provision d'indemnité de départ à la retraite a été constituée uniquement sur l'ensemble du personnel en

- L'âge de départ : 64 ans
- Le turn-over est déterminé en fonction d'un turn-over moyen sur les 4 dernières années par tranche d'âge
- Le taux de charge est calculé en fonction de chaque catégorie
- La table de mortalité prise en compte est celle de l'INSEE
- Le taux d'évolution des salaires retenu est de 3%
- le calcul actuariel est basé sur un taux de 4.68%

LES JARDINS D'AKAZOUL

7 rue Laroque 33560 SAINT EULALIE

N° SIRET 490.111.192.00012 - Code APE 9499Z

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes

4

II) ELEMENT PARTICULIER

Les frais des locaux et leur maintenance sont pris en charge par la ville de sainte Eulalie depuis 01/07/2006.

La rémunération n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

EXERCICE 2023

III Notes sur le bilan et détail des comptes

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminution : reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
A NOUVEAU	8 123,00	-	8 123,00	0,00
	-	-	-	0,00
	-	-	-	0,00
Total	8 123,00	0,00	8 123,00	0,00

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES AU RESULTAT

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminution : reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
A NOUVEAU	7 370,78	752,22	8 123,00	0,00
	-	-	-	0,00
	-	-	-	0,00
Total	7 370,78	752,22	8 123,00	0,00

EXERCICE 2023**III Notes sur le bilan et détail des comptes (suite)**

Tableau de mouvements des immobilisations

IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immos au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute des immos à la fin de l'exercice
205.10 CONCESSIONS DROIT SIMILAIRES	TOTAL I	-	-	-	-
205.30 LOGICIELS	TOTAL II	2 412,33	-	-	2 412,33
211.10 TERRAINS		-	-	-	-
212.00 AGENC. AMENAG. TERRAINS		-	-	-	-
Constructions	213.10 Sur sol propre	-	-	-	-
	213.50 IGAA Sur sol propre	-	-	-	-
	214.10 Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	214.50 IGAA Sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériels & outillages industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	215.10 Installations complexes	-	-	-	-
	215.43 Matériel et outillage	7 105,43	-	-	7 105,43
	215.48 Matériel outillage autre	-	-	-	-
	218.10 IGAA Divers non propriétaire	13 522,68	-	-	13 522,68
	218.20 Matériel de transport	36 311,24	-	-	36 311,24
	218.31 Matériel de bureau	508,80	-	-	508,80
	218.33 Matériel informatique	10 468,49	-	3 432,52	7 035,97
	218.36 Matériel de servitude	-	-	-	-
218.40 Mobilier	5 751,62	-	-	5 751,62	
238.00 Immobilisations corporelles en cours		-	-	-	-
238.00 Avances et acomptes		-	-	-	-
TOTAL III		73 668,26	-	3 432,52	70 235,74
271.10 Autres titres immobilisés		-	-	-	-
275.00 Dépôts-Cautionnements versés		-	-	-	-
TOTAL IV		-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		76 080,59	-	3 432,52	72 648,07

EXERCICE 2023

III Notes sur le bilan et détail des comptes (suite)

Tableau de mouvements des amortissements

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminution : amts afférents aux élém sortis et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
280.51 AMT CONCES. DROIT SIMILAIRES TOTAL	-	-	-	-	
280.53 AMT. LOGICIELS TOTAL	2 412,33	-	-	2 412,33	
281.20 AMT. AGENC. AMENAG. TERRAINS	-	-	-	-	
Constructions	281.31 AMT. Sur sol propre	-	-	-	
	281.35 AMT. IGAA Sur sol propre	-	-	-	
	281.41 AMT. Sur sol d'autrui	-	-	-	
	281.45 AMT. IGAA Sur sol d'autrui	-	-	-	
Installations techniques, matériels & outillages industriels	-	-	-	-	
Autres immobilisations corporelles	281.51 AMT. Installations complexes	-	-	-	
	281.54 AMT. Matériel et outillage	6 533,77	285,03	6 818,80	
	281.54 AMT. Matériel outillage autre	-	-	-	
	281.81 AMT. IGAA Divers non propriétaire	9 337,37	1 335,05	-	10 672,42
	281.82 AMT. Matériel de transport	35 386,14	925,10	-	36 311,24
	281.83 AMT. Matériel de bureau	346,15	162,65	-	508,80
	281.83 AMT. Matériel informatique	8 844,63	632,10	3 432,52	6 044,21
	281.83 AMT. Matériel de servitude	-	-	-	-
281.40 AMT. Mobilier	5 740,83	10,79	-	5 751,62	
TOTAL III	66 188,89	3 350,72	3 432,52	66 107,09	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	68 601,22	3 350,72	3 432,52	68 519,42	

LES JARDINS D'AKAZOUL
7 rue Laroque 33560 SAINTE EULALIE
N° SIRET 490.111.192.00012 - Code APE 9499Z

EXERCICE 2023

Méthode de comptabilisation des immobilisations

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue.

Nature des biens immobilisés		Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
CONCES. DROIT SIMILAIRES		-	-	-	-
LOGICIELS		2 412,33	2 412,33	-	1 à 5 ans
AGENC. AMENAG. TERRAINS		-	-	-	5 à 10 ans
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	5 à 10 ans
	IGAA Sur sol propre	-	-	-	5 à 10 ans
	Sur sol d'autrui	-	-	-	5 à 10 ans
	IGAA Sur sol d'autrui	-	-	-	5 à 10 ans
Installations techniques, matériels et outillages indus		-	-	-	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	Installations complexes	-	-	-	5 à 10 ans
	Matériel et outillage	7 105,43	6 818,80	286,63	5 ans
	Matériel outillage autre	-	-	-	5 ans
	IGAA Divers non propriétaire	13 522,68	10 672,42	2 850,26	5 à 10 ans
	Matériel de transport	36 311,24	36 311,24	-	5 ans
	Matériel de bureau	508,80	508,80	-	5 ans
	Matériel informatique	7 035,97	6 044,21	991,76	3 à 5 ans
	Matériel de servitude	-	-	-	5 ans
Mobiliers		5 751,62	5 751,62	-	5 à 10 ans

EXERCICE 2023**III Notes sur le bilan et détail des comptes (suite)**

Tableau des provisions inscrites au bilan au 31/12

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminution : reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provision pour litiges	-	-	-	-
	-	-	-	-
Autres provisions pour charges *	25 717	26 298	25 717	26 298
	-	-	-	-
Total Général	25 717	26 298	25 717	26 298

Dont dotations et reprises	}	d'exploitation	26 298	25 717
		financières	-	-
		exceptionnelles	-	-

Commentaire :

* Il s'agit des provisions relatives aux indemnités conventionnelles à verser à l'occasion des départs en retraite des salariés

LES JARDINS D'AKAZOUL

7 rue Laroque 33560 SAINTE EULALIE

N° SIRET 490.111.192.00012 - Code APE 9499Z

EXERCICE 2023

III Notes sur le bilan et détail des comptes (suite)

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

libellé	Provisions
	-
Total des charges constatées d'avance	254
Orange	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
Total	254

Produits constatés d'avance

libellé	Provisions
	-
	-
Total des produits constatés d'avance	13 274
Département et CAF	-
	-
	-
	-
	-
	-
	-
Total	13 274

LES JARDINS D'AKAZOUL

7 rue Laroque 33560 SAINT EULALIE

N° SIRET 490.111.192.00012 - Code APE 9499Z

EXERCICE 2023

III Notes sur le bilan et détail des comptes (suite)

Échéances des créances

Etat des créances

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Fournisseurs débiteurs		1 578	1 578	-
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		72 665	72 665	-
Personnel et comptes rattachés		600	600	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
Etat et autres collectivités publique	Autres impôts, taxes et versement assimilé	-	-	-
	Divers	-	-	-
Débiteurs divers		8 394	8 394	-
TOTAUX		83 237	83 237	-

Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	-
	- Remboursement obtenus en cours d'exercice	-

EXERCICE 2023**III Notes sur le bilan et détail des comptes (suite)**

Échéances des dettes

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
-----------------	--------------	----------------	----------------

Emprunts	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-
	à plus d'un an à l'origine	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		3 960	3 960	-
Personnel et comptes rattachés		2 354	2 354	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		15 140	15 140	-
Etat et autres collectivités publique	Impôts sur les bénéfiques	-	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-
	Autres impôts, taxes et versement assimilés	100	100	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-
Autres dettes		5 852	5 852	-

TOTAUX	27 406	27 406	-
--------	--------	--------	---

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-

EXERCICE 2023**III Notes sur le bilan et détail des comptes (suite)**

Suivi des fonds propres

Postes	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice
Fonds associatifs	74 943	-	-	74 943
Réserves	60 632	- 27 840	-	32 792
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	- 27 840	9 886	- 27 840	9 886
Subvention d'équipement	752	- 752	16 246	-
Total Général	108 487	- 18 707	- 11 594	117 621

LES JARDINS D'AKAZOUL

7 rue Laroque 33560 SAINTE EULALIE

N° SIRET 490.111.192.00012 - Code APE 9499Z

EXERCICE 2023

IV - Notes sur le compte de résultat

Les charges et les produits exceptionnels au 31/12

Les charges exceptionnelles

Libellés	Montants
Amendes fiscales et pénales	-
Dons	-
Charges exceptionnelles de gestion	1 103
Charges sur exercice antérieur*	5 888
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
Autres charges exceptionnelles	-
TOTAUX	6 991

Commentaires :

*CAF, SACD, CAC, Mamie mijote, BIG mama, Uniformation, Aquitanis, Domofrance,

Les produits exceptionnels

Libellés	Montants
Libéralités dons	-
Produits exceptionnels de gestion	-
Produits sur exercice antérieur*	2 365
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
Quote-part des subventions d'invest.virée au résultat	752
Autres produits exceptionnels	-
TOTAUX	3 117

Commentaires :

* CAF, MSA, Orange, IJ CPAM

LES JARDINS D'AKAZOUL

7 rue Laroque 33560 SAINTE EULALIE

N° SIRET 490.111.192.00012 - Code APE 9499Z

EXERCICE 2023

IV - Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges

Libellés	Montants
UNIFORMATION	7 328
	-
	-
	-
	-
	-
	-
TOTAUX	7 328

LES JARDINS D'AKAZOUL

7 rue Laroque 33560 SAINTE EULALIE

N° SIRET 490.111.192.00012 - Code APE 9499Z

EXERCICE 2023

V - Notes sur les comptes spéciaux

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS DU BENEVOLAT Hors Conseil d'Administration, bureau et Assemblée Générale

Comptabilisation des heures d'activités

Activités	Nombre d'heures	Tarif horaire	Valorisation	Méthode utilisée
CLAS	917,75	13,12	12 040,88	
LEE	47	13,12	616,64	
PRJ	53	13,12	695,36	
JARDIN / REAAP	881	13,12	11 558,72	
ALPHA	96	13,12	1 259,52	
ADULTES	100	13,12	1 312,00	
FESTILALIE	528	13,12	6 927,36	
EVENEMENTIEL	61	13,12	800,32	
COM HAB	94	13,12	1 233,28	
Total	2777,75		36 444,08	

Montant d'une heures de SMIC chargé = 11,52 € Brut + 13,91 % charges patronales = 13,12 €

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'assemblée générale de l'association LES JARDINS D'AKAZOUL,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à BORDEAUX, le 14 mars 2024,

GAËLLE MARQUE
Commissaire aux comptes